Perceptions du plagiat par de futurs enseignants québécois : dimensions éthiques et pédagogiques

Denis Jeffrey Université Laval

Wagner Dias Université Laval

Résumé

Cet article présente les données d'une étude sur le plagiat réalisée en 2018 auprès d'une population de 300 étudiants de dernière année inscrits dans un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval. Son premier objectif était de tracer un portrait des perceptions qu'ont les futurs enseignants du plagiat chez les élèves du primaire et du secondaire. Le questionnaire comprenait 22 questions portant autant sur leurs expériences du plagiat que sur les interventions pédagogiques pour le traiter. Trois questions principales

ont orienté cette recherche : les futurs enseignants 1) possèdent-ils des connaissances suffisantes sur le plagiat ? 2) Connaissent-ils les actions pédagogiques et éthiques pour traiter le plagiat en amont et en aval ? 3) Sont-ils bien formés sur les problèmes de plagiat ? Même s'ils déclarent avoir de bonnes connaissances sur le plagiat, ils confessent des lacunes pour chacune des trois questions de recherche. Nous arrivons à la conclusion que les futurs enseignants devraient être mieux formés pour traiter en amont et en aval le plagiat sous toutes ses formes.

Mots-clés: plagiat, formation enseignante, recherche scolaire, éthique

Abstract

This article presents the data of a study on plagiarism conducted in 2018 among a population of 300 final year students enrolled in a teacher education program at Laval University. Its primary purpose was to draw a portrait of the perceptions of future teachers of plagiarism among elementary and secondary students. The questionnaire included 22 questions related to their experiences of plagiarism and pedagogical interventions to deal with it. Three questions led this research: do future teachers 1) have sufficient knowledge of plagiarism? 2) Do they know the pedagogical and ethical actions to deal with plagiarism upstream and downstream? 3) Are they well trained on plagiarism issues? Although future teachers report having a good knowledge of plagiarism, they confess having gaps in each of the three research questions. We conclude that future teachers should be better trained to handle plagiarism in all its forms upstream and downstream.

Keywords: plagiarism, teacher training, school research, ethics

Introduction Trois compétences essentielles pour prévenir le plagiat¹

Des générations d'élèves n'ont pas appris, avant les études universitaires, à citer correctement leurs sources. Avant l'arrivée à l'université, ils signaient leurs travaux sans mentionner les références leur ayant permis de les réaliser ; leurs enseignants du secondaire et du collégial étant, semble-t-il, peu sensibles à la protection de la propriété intellectuelle (Bergadaà et al., 2008).

L'avènement des nouvelles technologies de communication et l'accès facile à Internet amplifient le problème du plagiat en milieu scolaire. Nombre d'acteurs de l'éducation soulignent même que la question du plagiat est devenue préoccupante avec l'usage d'Internet (David, 2018; Park, 2003; Scanlon, 2003). Le plagiat a certes toujours été un phénomène important en enseignement, depuis le primaire jusqu'à l'université, mais il est vraiment devenu un objet d'opprobre depuis que les savoirs numériques fournissent à la communauté étudiante de nouvelles occasions attrayantes et peu laborieuses de rédiger des textes sans en indiquer les sources (Torres-Diaz, Duart, & Hinojosa-Becerra, 2018).

La culture du copiage s'est en effet accentuée avec les possibilités qu'offrent les savoirs numériques. En revanche, il serait erroné d'affirmer que l'accès facile à des ressources sur Internet est responsable du plagiat. Même s'il rend la vie facile aux plagiaires, chaque apprenant demeure entièrement responsable de remercier les auteurs qui lui ont permis de réaliser un travail scolaire. Il est raisonnable de penser que les élèves vont citer leurs sources s'ils ont appris à le faire. C'est pourquoi il est important de leur apprendre les trois compétences essentielles pour réaliser un travail scolaire : les compétences informationnelles (savoir chercher l'information et la citer), les compétences en littératie (lecteur et scripteur compétent) et les compétences en méthodologie de recherche (étapes d'élaboration et de planification de la recherche). L'apprentissage de ces trois compétences, comme le montrent les travaux antérieurs de Dias (2017), contribue à prévenir le plagiat. L'approche préconisée marie l'éthique et la pédagogie pour faire prendre conscience à l'élève, dès son entrée au primaire, qu'il

¹ Cette étude ne porte pas sur la tricherie aux examens et autres types de fraudes scolaires, mais bien sur le plagiat par omission de citer ses sources, par appropriation d'un travail effectué par un autre auteur, ou par autoplagiat.

est le créateur et l'auteur de ses productions scolaires. Nous reviendrons plus loin sur la pertinence de cette approche pour contrer le plagiat.

Citer une référence n'est pas sorcier. Mais les élèves connaissent-ils les pratiques pour citer leurs sources trouvées sur Internet ? Force est de constater que les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire ne possèdent généralement pas les compétences informationnelles requises pour former les élèves (Mottet, Morin, & Gagné, 2017 ; Peters, 2015). Selon Mottet et ses collègues (2017), la compétence informationnelle désigne la procédure pour chercher une information, l'identifier, l'évaluer, la classer, l'exploiter et la citer. L'étape de la citation est aussi importante que les autres. Même si un élève ne cite qu'un tout petit passage d'un article, il doit en mentionner la source. Nombre d'élèves ne savent pas comment citer leur source parce qu'ils ne l'ont pas appris. On leur donne à faire des travaux scolaires sans leur indiquer comment les réaliser.

Le chemin à suivre pour faire un travail requiert également des compétences en méthodologie de recherche. Si l'on demande à des élèves de mener une recherche sur un animal menacé d'extinction, il apparaît logique de leur enseigner une méthode pour colliger et traiter l'information. En plus, les élèves doivent savoir qu'une recherche commence par trouver un bon sujet. C'est la première étape de toute bonne recherche, a fortiori pour celles qui ont un profil scientifique. Puis, suivent les étapes de la question de recherche, de la définition des concepts importants, de la quête des informations, de la lecture et de la synthèse des informations. Si la recherche possède une dimension expérimentale, les élèves devront apprendre la démarche d'une expérimentation, depuis la cueillette des données, leur analyse, leur interprétation, puis la rédaction d'un rapport de recherche et, finalement, sa présentation aux autres élèves pour en discuter. Voilà le cheminement habituel d'une démarche de recherche. Un enseignant pourra, selon les objectifs pédagogiques poursuivis, proposer une activité avec ou sans expérimentation. Celle-ci pourra s'inscrire dans l'une des trois voies classiques des sciences naturelles, des sciences humaines ou des arts.

En plus des compétences informationnelles et en méthodologie de recherche, celles en littératie sont préalables et inconditionnelles aux deux premières avec lesquelles elles forment un trio de compétences interdépendantes. La littératie comprend des habiletés en lecture, en écriture et en communication. Les apprentissages en littératie couvrent autant la compréhension d'un écrit que la rédaction d'un texte argumenté. La

communication du travail avec des outils numériques prisés par les élèves est un élément commun aux trois compétences.

Le but ici n'est pas de présenter l'étendue de la compétence en littératie, il existe d'excellents ouvrages à ce sujet (Lafontaine & Pharand, 2015), mais de souligner son intrication avec les deux autres compétences pour soutenir un élève dans la réalisation d'un travail scolaire. En plus de contribuer à prévenir le plagiat, ces trois compétences lui procurent des outils intellectuels pour s'approprier une culture critique, pour exprimer sa propre pensée et, par conséquent, pour devenir le créateur et l'auteur de son travail. Un élève qui pratique le copier-coller ne peut à l'évidence développer cette fierté si bénéfique d'être le créateur et l'auteur de son travail.

Facteurs éthiques et pédagogiques

Des facteurs éthiques et pédagogiques contribuent au plagiat en milieu scolaire. En effet, considérons la négligence pédagogique et éthique des enseignants qui omettent d'enseigner aux élèves les trois compétences pour réaliser un travail sans plagiat. Autrement dit, et c'est l'idée défendue ici, les enseignants sont pédagogiquement et éthiquement responsables de fournir aux élèves l'ensemble des connaissances qui leur permettent d'être de fiers créateurs et auteurs de leurs travaux scolaires. Faisons un pas supplémentaire en affirmant que les enseignants doivent également respecter le niveau de maîtrise de ces trois compétences atteint par les élèves lorsqu'ils leur assignent un travail à réaliser. Il serait éthiquement et pédagogiquement maladroit de demander à des élèves d'amorcer un travail qui dépasse leur capacité. Ce serait à l'évidence un manque de jugement pédagogique et éthique, puisque certains élèves pourraient alors se sentir obligés de plagier pour s'en sortir.

Un enseignant peut certes inviter les élèves à composer un travail avec des textes, des images et des graphiques puisés sur Internet, mais uniquement dans la mesure où il leur indique comment le faire sans plagier. Comme l'a souligné Livingstone (2011), la méconnaissance de la sélection des sources, de leur usage, de leur référencement et l'absence de directives pour l'encadrement du travail scolaire induisent le plagiat.

Les questions d'éthique sur le plagiat concernent autant les enseignants que les élèves. Un enseignant qui néglige de faire connaître aux élèves les trois compétences

pour contrer le plagiat manque à son éthique professionnelle (Jeffrey, 2013). Il pourrait même être tenu éthiquement responsable du plagiat des élèves². Une perspective éthique s'intéresse également à la justice scolaire et à l'honnêteté des élèves en lien avec le plagiat. Il est reconnu que le plagiat crée une situation d'injustice en attribuant une bonne note à des élèves malhonnêtes qui ne la méritent pas. En revanche, on ne pourrait blâmer un élève qui ne sait pas qu'il triche du fait qu'on ne lui a pas enseigné les trois compétences qui contribuent à prévenir le plagiat. Peut-être ne sait-il pas qu'il ne lui est pas permis de copier le passage d'un texte de Wikipédia sans en donner la référence. Il s'agit bien sûr de textes sans auteurs qui laissent penser qu'ils appartiennent au bien commun. C'est pourquoi il est important de former les élèves, dès le primaire, sur l'ensemble des compétences qui leur permet de devenir les créateurs et les auteurs de leurs propres productions scolaires. Ils pourront déjà commencer à comprendre le sens de la propriété intellectuelle.

La dimension éthique est souvent réduite à la mauvaise volonté de l'élève de transgresser des règles scolaires pour obtenir une meilleure note (Krokoscz, 2011). Or, la responsabilité de l'élève est minimisée dans le contexte d'une négligence pédagogique. L'innovation consiste ici à travailler le plagiat surtout en amont et moins en aval, c'est-à-dire dans un but de prévention, et moins dans celui de le détecter et de le sanctionner. C'est un truisme de dire que les administrations scolaires portent le plus souvent leur intérêt sur les pratiques punitives en aval sans prendre en compte les bonnes pratiques pédagogiques en amont. Ils déplorent l'ampleur du phénomène et blâment les élèves. Le thème du plagiat est alors dénoncé et abordé sous un angle strictement disciplinaire. Force est de croire que le plagiat est trop rarement abordé avec une approche pédagogique et éthique. D'où l'intérêt de la présente recherche qui entrevoit une telle approche dans le but de le prévenir au lieu de miser sur les outils de contrôle.

² La responsabilité éthique n'engage pas de sanction. L'éthique, comme le défend Jeffrey (2016a), a des visées aspirationnelles, elle invite à bien agir, en fonction de valeurs choisies. Elle est distincte de la déontologique et du droit qui obligent et sanctionnent.

Définir le plagiat

La riche littérature scientifique montre qu'on peut aborder le plagiat selon diverses perspectives (Handa & Power, 2005; Vasconcelos, 2007). Il n'existe pas une définition unanime du plagiat, mais tous les chercheurs s'entendent pour dire qu'il renvoie à des pratiques par lesquelles un individu s'approprie l'œuvre d'un autre individu en la faisant passer pour sienne. Maurel-Indart (s.d.) donne du plagiat cette définition rassembleuse :

« Le plagiat consiste à détourner l'œuvre d'autrui à son profit et sous son propre nom, en procédant à un recopiage plus ou moins littéral. Cette pratique recouvre tous les domaines de la création littéraire et artistique. Selon les périodes, elle a fait l'objet d'un discrédit, d'une banalisation ou, plus rarement, d'une valorisation en fonction du statut accordé à l'auteur et à son œuvre ». (paragr. 1)

Les définitions juridiques du plagiat insistent sur l'idée que tout plagiaire est fautif, même si l'action n'est pas volontaire. Le plagiat devient alors une infraction au droit de propriété intellectuelle. Pour les tenants de l'approche pédagogique et éthique dans laquelle nous nous inscrivons, le plagiat involontaire est associé à un manque de connaissance des trois compétences essentielles à sa prévention. Le plagiat devient un acte véritablement répréhensible à la condition que les élèves connaissent les règles pour réaliser un travail sans plagiat. On ne pourrait qualifier de plagiaire, d'un point de vue éthique, un élève à qui n'ont pas été enseignées les compétences pour reproduire un texte et citer son auteur.

Comme l'indiquent Dias et Eisenberg (2015), dans une pédagogie éthique, le plagiat doit être volontaire, intentionnel et délibéré, c'est-à-dire que le plagiaire doit obligatoirement savoir qu'il commet une faute pouvant entraîner des sanctions scolaires. Les institutions éducatives qui prennent au sérieux le plagiat établissent des règles et les diffusent afin qu'elles soient connues de tous. Toutefois, dans une logique préventive, les règles ne doivent pas uniquement se limiter à définir des scénarios de plagiat et des sanctions. Il est plus rentable, d'un point de vue éthico-pédagogique, qu'elles présentent les trois compétences essentielles pour réaliser un travail scolaire sans plagiat.

L'action de plagier consiste donc à s'approprier quelque chose d'autrui en le faisant passer pour sien. Les pratiques du plagiat sont plurielles, c'est pourquoi plusieurs termes sont utilisés pour le définir : vol, fraude, tricherie, piratage, imitation, reproduction, pastiche et copiage. Il peut s'agir d'un emprunt dans le but particulier d'en tirer profit pour son propre compte. Il est vrai que l'usage d'Internet facilite l'atteinte aux droits d'autrui de jouir de ses créations. Le plagiat volontaire vise effectivement à tromper celui ou ceux à qui est présenté l'objet plagié et à usurper le bien de son auteur. Les deux victimes du plagiat sont le destinataire et l'auteur de l'œuvre plagié. En fait, le plagiaire est un tricheur qui garde un double silence, puisqu'il fait silence sur l'auteur en même temps qu'il se tait sur son acte.

Dans le monde scolaire, le plagiat concerne principalement le copier-coller de passages de textes puisés sur Internet sans en indiquer les sources. Jeffrey (2013) présente six scénarios de plagiat : 1) s'approprier une idée ou un argument en omettant de donner la référence ; 2) se dire l'auteur d'un texte ou d'une partie d'un texte écrit par un autre ; 3) présenter pour une nouvelle évaluation un travail déjà noté et corrigé par un autre enseignant ; 4) passer en douce le travail d'un autre étudiant ; 5) demander à un tiers de faire un travail à sa place ; 6) acheter un texte sur lequel on écrit son nom³. Chacun de ces scénarios vaut pour toutes les formes copiées dont un individu revendique la propriété comme une image, une musique ou toute autre création. Ces scénarios peuvent être utilisés par tous les étudiants, quels que soient leur niveau scolaire, leur lieu d'étude, leur langue et leur formation.

Il va de soi que les situations de plagiat n'ont pas toutes la même valeur. L'expérience scolaire montre que les élèves du primaire et du secondaire ne comprennent pas toujours très bien pourquoi il ne faut pas copier le passage d'un livre ou faire du copier-coller à partir d'un support numérique. Les futurs enseignants, à l'instar de nombre d'enseignants d'expérience, doivent être convaincus de la pertinence des pratiques pédagogiques et éthiques pour traiter le plagiat. Les recherches sur le sujet (Krokoscz, 2011; Vasconcelos et al., 2009) révèlent que les pratiques en amont, toujours préférables à celles en aval, dépendent de l'engagement des enseignants dans la prévention. Ces derniers misent en amont sur les stratégies pédagogiques et éthiques qui consistent en l'enseignement des trois compétences mentionnées plus tôt, sans toutefois, en aval, s'interdire de donner des avertissements et des sanctions. À l'évidence, les enseignants dont la pédagogie respecte les compétences des élèves, et qui leur font

³ Ces six scénarios constituent une synthèse de plusieurs travaux présentés dans notre livre sur l'éthique dans l'évaluation scolaire (Jeffrey, 2013). Seules les grandes lignes sont présentées ici.

comprendre le plaisir d'être les créateurs et les auteurs de leurs productions scolaires, adoptent une position éthique enviable. Ces enseignants sont assurément convaincus que le fait d'inculquer la justice et l'honnêteté est plus bénéfique aux élèves que la simple application de sanctions.

Ainsi, les enseignants doivent faire comprendre aux élèves qu'il y a quelque chose qui ne va pas lorsqu'ils font du copier-coller, que la tricherie désavantage certains élèves et, a contrario, en avantage d'autres qui ne le méritent pas. Il appartient aux enseignants d'illustrer par des exemples tirés de la vie des élèves les questions sur l'éthique du plagiat et le respect de la propriété intellectuelle. Les élèves ne sont jamais trop jeunes pour discuter des conséquences malheureuses de la tricherie et de l'appropriation du bien d'autrui. Même au début du primaire, ils sont capables de comprendre des enjeux de tricherie et de vol, car ils les ont déjà rencontrés dans différentes situations de leur vie personnelle.

Objectifs de la recherche et outils de cueillette de données

Cette recherche a été réalisée en 2018 auprès d'une population de 300 étudiants finissants de 3 programmes de formation à l'enseignement de l'Université Laval. Son principal objectif était de tracer un portrait des perceptions qu'ils ont du plagiat chez les élèves du primaire et du secondaire. Le questionnaire en ligne a été déposé sur le site d'un cours auquel ils étaient tous inscrits. Il comprenait 6 questions d'identification et 16 questions à choix multiples. Les étudiants pouvaient répondre pendant une période de quatre semaines. Les questions portaient autant sur leurs expériences du plagiat que sur les interventions pédagogiques pour le traiter. Le questionnaire comportait quatre sections : 1) la présentation des objectifs de l'enquête ; 2) les données sociodémographiques générales ; 3) le plagiat chez les étudiants universitaires ; 4) le plagiat chez les élèves.

Dans la première section fut présentée, en plus des objectifs, la principale question de recherche qui était la suivante : comment mieux former les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire pour responsabiliser les élèves sur les enjeux éthiques et pédagogiques du plagiat ? L'objectif était de vérifier s'ils possédaient des connaissances suffisantes sur le plagiat, s'ils connaissaient les actions pédagogiques et éthiques pour traiter le plagiat en amont et en aval, et s'ils étaient bien formés sur les

problèmes de plagiat. La seconde section comprenait des questions sociodémographiques sur l'âge des participants, la région d'origine, le sexe, le programme d'études, le nombre d'années universitaires achevées et le statut d'emploi en enseignement. Pour des questions éthiques d'anonymat et de confidentialité, aucune donnée ne permet d'identifier les répondants. En troisième section, il a été jugé opportun de les interroger sur les pratiques du plagiat en milieu universitaire. Des questions portaient sur les règles universitaires concernant le plagiat, sur leurs propres pratiques du plagiat, sur leur contact avec des étudiants plagiaires et sur leur connaissance générale du plagiat. Enfin, la quatrième section proposait 12 questions sur les pratiques pédagogiques et éthiques pour éviter le plagiat et en discuter avec les élèves. Ces questions sont inspirées⁴ des enquêtes de terrain de Dias (2017) et Dias et Eisenberg (2015), par conséquent, les résultats peuvent être utilisés dans le cadre d'une étude comparative.

La population ciblée

Une population de 300 étudiants inscrits dans le cours de formation en éthique professionnelle a été invitée à remplir le questionnaire. Parmi ceux-ci, 28 % ont répondu à l'enquête (84 réponses), ce qui représente un taux très satisfaisant de participation. Nous avons investigué dans cette population d'étudiants de dernière année de baccalauréat (81 % de l'échantillon) parce qu'ils sont censés connaître le plagiat, et qu'un grand nombre d'entre eux sont déjà à l'emploi comme enseignants dans une commission scolaire du Québec. Soulignons toutefois que des étudiants de deuxième et de troisième année universitaire (19 %) étaient également inscrits à ce cours.

Les données sociodémographiques sont passablement représentatives de la population des étudiants des programmes de formation à l'enseignement pour le primaire (55 % de l'échantillon), le secondaire (33 %) et le baccalauréat en anglais langue seconde (11 %). Afin d'abréger la présentation des données, les résultats n'ont pas été séparés selon les catégories sociodémographiques.

⁴ Le questionnaire de Dias (2017), rédigé pour mener des enquêtes au Brésil, a été utilisé. Ce questionnaire a été écourté et recomposé pour tenir compte du contexte canadien. Il a été préalablement proposé à un groupe de cinq étudiants pour en valider la clarté, la compréhension et l'enchaînement des énoncés. Les étudiants du prétest pouvaient commenter le questionnaire pour le bonifier.

Parmi les 84 participants, 75 % sont âgé de 22 à 25 ans. Seulement 6 % ont moins de 22 ans, alors que 19 % ont plus de 25 ans. Ce pourcentage correspond à l'âge moyen de la population des étudiants inscrits dans les programmes visés. La plupart ont déjà réalisé leurs quatre stages et connaissent très bien le milieu scolaire. La distribution des sexes, 83 % de femmes et 17 % d'hommes, est également conforme à la population inscrite dans les programmes en enseignement de l'Université Laval⁵. Ces chiffres concordent avec la population enseignante du secteur public de l'éducation au Québec (Tardif, 2012). Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (www.stat.gouv. qc.ca), la féminisation de la profession tend à s'accentuer depuis plusieurs décennies, même pour le niveau secondaire, mais à l'exception du secteur professionnel.

Quant au statut d'emploi des futurs enseignants, on ne peut s'étonner que parmi les 84 répondants, 54 % travaillaient déjà en tant que suppléant, 8,3 % détenaient un contrat et 6 % avaient un autre type d'emploi comme enseignant. Au moment où cette recherche a été menée, les commissions scolaires confirmaient une pénurie d'enseignants dans les écoles primaires et secondaires. Nos données montrent donc que 85 % des étudiants participants de quatrième année détenaient déjà un emploi dans une école.

Résultats de la recherche

Cette section présente les faits saillants de notre recherche. Un premier ordre de réponses porte sur la connaissance des règles universitaires du plagiat par les étudiants. Un second ordre de réponses révèle comment les futurs enseignants voient leur rôle dans la prévention du plagiat auprès des élèves.

La connaissance du plagiat

L'Université Laval possède une réglementation du plagiat dont les principaux énoncés sont inscrits dans tous les plans de cours. L'université offre également des ateliers aux étudiants sur le plagiat. Quels sont les effets de ces campagnes d'information sur les étudiants, et qu'en retiennent-ils ? Deux affirmations ont été proposées à la population

⁵ Il s'agit des programmes en enseignement préscolaire/primaire, secondaire général, anglais langue seconde et enseignement professionnel.

ciblée : « Je connais les politiques de l'Université Laval sur le plagiat » (question 7) et « Les informations données par mon université et mes professeurs sur le plagiat ne sont pas suffisantes » (question 8), avec trois choix de réponses (oui, non, pas certain). À la question 7, 75 % des répondants affirment connaître la politique de l'université contre le plagiat. En revanche, 50 % d'entre eux ont répondu « oui » à la question 8. Ils considèrent que leurs connaissances sur la politique de plagiat universitaire sont insuffisantes. Ces résultats sont corroborés par une ultime affirmation proposée à la fin du questionnaire concernant leur désir de recevoir une formation supplémentaire sur le plagiat : « J'aimerais avoir une meilleure formation sur le plagiat pour le prévenir en classe » (question 22) : 71,4 % ont répondu « oui », 18 % « non », et 18 % « pas certain ».

Ces résultats montrent que les étudiants aimeraient recevoir une meilleure formation sur les diverses significations du plagiat, sur la réglementation universitaire, mais également sur les compétences pédagogiques et éthiques pour éviter le plagiat. Soulignons que ces thèmes devraient être abordés dans les cours de didactique.

La question 9 portait sur les pratiques du plagiat chez les étudiants universitaires. Presque 62 % des répondants déclarent ne pas connaître de collègues qui font du plagiat, alors que 24 % d'entre eux possèdent la certitude que des étudiants universitaires utilisent le plagiat, et que 14 % le soupçonnent.

Le plagiat chez les élèves

La quatrième section comprend 10 questions portant sur le plagiat dans le cadre de l'enseignement au primaire et au secondaire. L'ensemble des questions visait à connaître les connaissances des futurs enseignants sur l'existence du plagiat à leur niveau d'enseignement, leur compréhension des dimensions pédagogiques et éthiques du plagiat, ainsi que leurs interventions auprès des plagiaires.

Il est d'emblée étonnant de constater que plus de la moitié des répondants ne se sentent pas compétents pour prévenir le plagiat chez les élèves. La question 11 leur demandait s'ils étaient bien formés pour prévenir le plagiat des élèves.

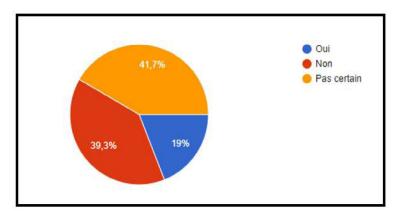


Figure 1. Réponses obtenues à la question 11 « Êtes-vous bien formé pour prévenir le plagiat des élèves ». Source : questionnaire élaboré par les auteurs.

Uniquement 19 % des répondants révèlent être bien formés, alors que 39,3 % auraient besoin d'une formation supplémentaire et 41,7 % ne sont pas certains d'être compétents à cet égard. Les recherches de Dias et Eisenberg (2015) présentent les mêmes résultats dans une population de futurs enseignants brésiliens.

Plus de 80 % d'entre eux ne savent pas ou ne sont pas certains s'il y a des règles sur le plagiat dans les écoles où ils ont réalisé leurs stages (question 12), en supposant bien sûr que les écoles possèdent de telles règles. Ou bien ils n'en ont jamais été informés, ou ils n'ont pas été directement confrontés à un problème de plagiat, ou ils ne réalisaient pas l'importance de traiter le plagiat. Cela dit, nous ne savons pas comment sont comprises par les répondants les règles du plagiat, non plus si elles sont appliquées par les enseignants de l'école. Toutefois, nombre de répondants (71,4 %) connaissent les enjeux éthiques du plagiat en milieu scolaire (question 13). Un groupe de 11 % se disent ignorants de ces enjeux, alors que 18 % ne sont pas certains de les connaître. En fait, un futur enseignant sur trois ne saisit pas bien les enjeux éthiques de justice et d'honnêteté liés au plagiat.

Une question sur leurs connaissances des règles d'utilisation des contenus puisés sur Internet dans la situation où des élèves ont un travail de recherche à réaliser a été posée (question 14) aux futurs enseignants. Plus de 62 % avouent posséder les connaissances pédagogiques et éthiques, alors que 38 % se sentent complètement ou passablement ignorants à cet égard. Ces données confirment leur besoin de formations supplémentaires sur le plagiat. Pour valider les données de la question 14, sept questions

(15 à 21) ont été posées pour connaître leurs pratiques pédagogiques et éthiques sur le plagiat. D'abord, il leur a été demandé ce qu'ils font lorsqu'un élève plagie des pages sur Internet ou dans un livre (question 15). Quatre choix de réponses leur étaient proposés.

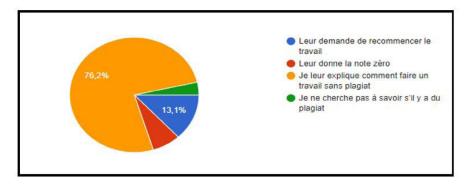


Figure 2. Réponses obtenues à la question 15 « Que faites-vous lorsqu'un élève plagie des pages sur Internet ou dans un livre ». Source : questionnaire élaboré par les auteurs.

Soulignons la réponse pédagogique des 76,2 % d'entre eux qui désirent expliquer aux élèves comment faire un travail sans plagiat. Toutefois, 13 % vont demander aux élèves de refaire le travail, en supposant que ces derniers savent comment réaliser un travail sans plagiat, et 10 % d'entre eux ne se sentent pas concernés par la question du plagiat. Il y a lieu de se demander si les compétences qui permettent aux élèves d'éviter le plagiat leur sont systématiquement enseignées lorsqu'ils doivent mener une recherche sur Internet.

La question 16 offrait également aux répondants un choix de 4 réponses à l'énoncé suivant : « Pour éviter le plagiat ».

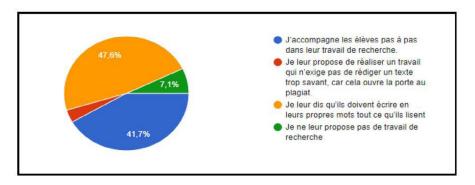


Figure 3. Réponses obtenues à la question 16 « Pour éviter le plagiat ». Source : questionnaire élaboré par les auteurs.

Les répondants préfèrent utiliser une démarche pédagogique pour éviter le plagiat. Soulignons que 11 % des répondants évitent de donner des travaux de recherche aux élèves. Il nous faudrait approfondir les raisons de ce choix. Dias et Eisenberg (2015) ont montré que l'accompagnement pédagogique constitue la réponse la plus appropriée pour éloigner les élèves du plagiat. Lorsque les principaux éléments des compétences pour réaliser un travail de recherche sont acquis, l'enseignant peut alors se concentrer sur d'autres éléments d'apprentissage, comme l'évaluation de la qualité de leurs sources, leur résumé des textes, la recherche de nouvelles références et l'art de paraphraser. Pour écrire un texte de référence en ses propres mots, encore faut-il bien le comprendre. Il ne s'agit pas uniquement de redire en d'autres termes ce qu'un auteur a déjà clairement exprimé, mais de le décomposer dans ses éléments les plus simples et d'en reconstruire la logique. Soulignons qu'il est pédagogiquement peu profitable de demander à des étudiants de réécrire un texte de qualité.

Rédiger un texte constitue un défi que tous les apprenants rencontrent dans leur parcours scolaire, depuis le primaire jusqu'à l'université. Qu'il soit littéraire ou savant, un bon texte est produit par un scripteur possédant des compétences qui prennent des années à se développer. De plus, amener les élèves à devenir créateurs et auteurs implique qu'ils puissent réfléchir sur leurs productions scolaires dans une perspective critique (Jeffrey, 2016b).

Finalement, la question 17 leur proposait de réfléchir sur le plagiat à partir de l'énoncé suivant : « Un élève a écrit un texte en changeant les mots d'un document consulté, mais sans donner la référence. Cette conduite... »



Figure 4. Réponses obtenues à la question 17 « Un élève a écrit un texte en changeant les mots d'un document consulté, mais sans donner la référence. Cette conduite... ». Source : questionnaire élaboré par les auteurs.

L'idée, en posant cette question, était de vérifier la conception du plagiat par paraphrase à partir d'une situation réelle. Pour la majorité des répondants, la paraphrase sans référence constitue du plagiat. Mais pour 33 % d'entre eux, ce type de plagiat dépend de l'existence et de la connaissance des règles concernant les références. Il va de soi qu'on ne peut reprocher à un élève une action dont il ne connaît pas lui-même la valeur éthique. Tous les répondants étaient d'accord avec l'énoncé de la question 19 qui portait sur l'importance de présenter aux élèves des consignes claires sur le plagiat afin qu'ils connaissent l'importance de l'éviter. C'est rassurant, mais en même temps, les futurs enseignants ont indiqué qu'ils aimeraient recevoir une meilleure formation sur le plagiat, car celle reçue à l'université leur paraissait insuffisante.

Nous avons posé une question aux répondants sur les conséquences du plagiat. La question 18 affirmait : « Un élève de la classe a plagié un texte pour son travail de recherche, vous devez alors... ». Les répondants avaient deux choix de réponses : 9,5 % ont indiqué qu'ils lui mettraient la note zéro, ou du moins lui enlèveraient des points, alors que 90,5 % ont dit qu'ils parleraient avec l'élève pour lui présenter les règles du plagiat et lui demander de refaire son travail. Ils sont donc très peu nombreux à réagir avec une action punitive. La plupart de nos répondants savent qu'une sanction ne va pas résoudre le problème du plagiat. Il est toujours préférable d'opter pour une approche éthico-pédagogique centrée sur l'enseignement des trois compétences ciblées. S'il s'avère qu'il y a malgré tout du plagiat, il y aurait alors lieu d'insister davantage auprès des élèves sur la dimension éthique de la propriété intellectuelle.

La question 20 avait pour objectif d'amener les répondants à mettre en relation la dimension pédagogique du plagiat et le manque de compétence en littératie des élèves : « Il est normal que les élèves utilisent le plagiat quand on leur demande d'écrire un travail long et qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour lire des textes et écrire un travail de qualité ». Pour cet énoncé, il y avait trois choix de réponse : « Oui », « Non », « Pas certain ». La figure suivante montre que les futurs enseignants ne comprennent pas toujours très bien comment une approche éthico-pédagogique peut prévenir le plagiat.

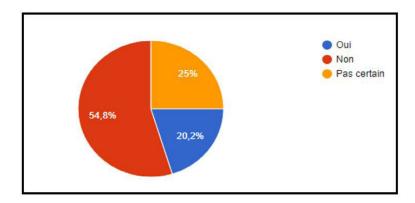


Figure 5. Réponses obtenues à la question 20 « Il est normal que les élèves utilisent le plagiat quand on leur demande d'écrire un travail long et qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue pour lire des textes et écrire un travail de qualité ». Source : questionnaire élaboré par les auteurs.

Cet énoncé manquait peut-être de clarté, car uniquement 20 % des répondants ont confirmé un lien entre l'incompétence en littératie et le plagiat. Pourtant, pour la question 21 qui demandait « Pourquoi pensez-vous que les élèves utilisent le plagiat ? », les réponses présentées à la figure 6 ont été obtenues.

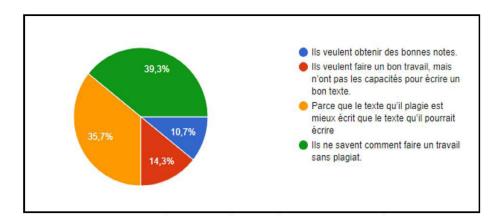


Figure 6. Réponses obtenues à la question 21 « Pourquoi pensez-vous que les élèves utilisent le plagiat ? ». Source : questionnaire élaboré par les auteurs.

Presque 90 % sous-entendent que les élèves sont inaptes à faire le travail demandé sans plagiat (cumulatif des réponses en jaune, rouge et vert). Soit les élèves ne savent

pas comment le faire ou bien ils n'ont pas les compétences pour le faire. Certains croient que les élèves plagient parce que le texte de référence est mieux écrit que le texte qu'ils pourraient eux-mêmes écrire. Les types de justification en jaune, rouge et vert ont tous trois une dimension pédagogique.

Discussion

Le plagiat se situe traditionnellement dans le champ de la prévention des délits et de la déviance (Guibert & Michaut, 2011). Le plagiaire est considéré comme un délinquant qui calcule les avantages et les désavantages du plagiat. Dans cette approche, la probabilité d'être sanctionné pourrait avoir un effet de répression chez le délinquant. L'étudiant plagiaire serait apte à estimer le risque d'être démasqué. Dans les vastes études menées aux États-Unis, jusqu'à 80 % des étudiants du secondaire disent avoir triché dans un travail ou un examen, et 95 % d'entre eux affirment qu'ils n'ont jamais été pris (Strom & Strom, 2007, p. 104). Les mêmes recherches montrent qu'ils ne se sentent pas du tout inquiétés d'utiliser la tricherie et, de plus, ils croient que ce n'est pas un acte immoral. Les étudiants qui font usage du plagiat depuis le primaire reproduisent probablement les mêmes comportements dans leurs études supérieures et leur vie professionnelle. En fait, les expériences de plagiat des niveaux scolaires antérieurs sont « déterminantes dans la décision de tricher à l'université » (Guibert & Michaut, 2009, p. 154). Par conséquent, il est préférable de prévenir le plagiat dès les premières années de scolarisation.

Les pratiques du plagiat les plus fréquentes sont les suivantes : copier-coller sans indiquer la source, passer le travail d'un autre étudiant ou paraphraser un texte pour se l'approprier (Guibert & Michaut, 2011 ; Simonnot, 2014). La remise d'un même travail — ou des parties d'un même travail — à des enseignants différents est de plus en plus fréquente (Park, 2003). Soulignons que les sites d'achat de dissertations en ligne et ceux qui vendent des devoirs et des exercices scolaires se sont répandus depuis le début des années 2000. En quelques clics, un élève peut commander un texte, moyennant rétribution, qui répond à la demande de son enseignant. Le niveau universitaire n'échappe pas à ce marché lucratif du plagiat.

Les études portant sur les motivations des plagiaires sont nombreuses : le manque de temps, l'obtention d'une meilleure note, l'incompréhension des règles, la paresse dans

les études, la pression familiale, la lourde charge de travail, le niveau de stress trop élevé lors d'un examen, le fait de penser que l'enseignant accorde une note à un travail sans le corriger, la facilité de tricher, tout le monde triche, le plaisir de plagier, le peu de chances d'être démasqué, le peu d'impact moral, l'incompétence linguistique et d'autres raisons personnelles (Curtis & Popal, 2011; Krokoscz & Putvinskis, 2013; Power, 2009). Nombre de plagiaires ne portent pas sur leur tricherie un jugement moral dans la mesure où ils croient posséder de bonnes raisons pour expliquer leurs actes. De la même manière que les citoyens ordinaires ont de bonnes raisons pour justifier le téléchargement illégal de la musique ou d'un film sur Internet.

Cahn (2018, p. 2) rapporte des données de recherche qui montrent que la motivation d'un étudiant pour agir sans tricherie ne relève pas de l'éthique, mais de facteurs contextuels, c'est-à-dire les opportunités, comme la perception positive des pairs sur la tricherie, une politique institutionnelle peu musclée, le manque de suivi pédagogique, les lacunes dans la surveillance et des sanctions légères. D'autres recherches révèlent que les étudiants ont plus d'avantages à tricher dans un cours en ligne que dans un cours en classe (Scanlon, 2003; Watson & Sottile, 2010).

Des étudiants font carrière dans le plagiat, alors que d'autres l'utilisent de manière occasionnelle. Tous les étudiants connaissent le plagiat sous une forme ou une autre. Notre recherche s'intéressait à juste titre aux perceptions du plagiat par les futurs enseignants des niveaux primaires et secondaires parce que nous croyons que la prévention doit commencer dès l'entrée à l'école. Une approche pédagogique et éthique qui prépare bien les élèves, par l'enseignement des trois compétences essentielles pour réaliser un travail, à devenir les créateurs et les auteurs de leurs productions scolaires peut en effet prévenir le plagiat. Il s'avère, a contrario, qu'une approche pédagogique et éthique lacunaire peut induire du plagiat. À cet égard, une approche éthique et pédagogique interpelle tous les enseignants dans la mesure où ils pourraient être, involontairement, la source du problème du plagiat. C'est pourquoi il est bénéfique, autant pour les élèves que pour les enseignants, de rehausser la formation universitaire sur le plagiat.

En plus de l'enseignement des trois compétences retenues pour prévenir le plagiat, les élèves doivent être convaincus qu'en toutes situations il est préférable qu'ils soient les créateurs et les auteurs de leurs productions scolaires. Ils doivent comprendre qu'un travail qui contient des lacunes au niveau de la forme et du fond ne les discrédite

pas, alors que celui qui contient du plagiat les discrédite. Les activités pour améliorer un travail et le bonifier font partie des apprentissages. Un enseignant doit alors prendre en compte et respecter le niveau de compétence acquis par les élèves. Il doit aussi considérer qu'un travail scolaire est un « work in process », c'est-à-dire un travail en cours que les élèves peuvent revoir, retoucher, retravailler, jusqu'à l'atteinte des objectifs. Une évaluation, dans cette approche pédagogique et éthique, vise fondamentalement à leur donner la mesure de leur progression. Elle ne devrait pas mettre les enfants en compétition les uns contre les autres, mais plutôt valoriser la coopération et la discussion pour enrichir leurs travaux. En fait, l'enseignant devrait accompagner les élèves pas à pas, en les aidant à construire leur position de créateurs et d'auteurs. Les élèves aimeront l'idée qu'ils deviennent les véritables auteurs de leurs productions scolaires.

En fin de parcours, rappelons que l'enseignement est une pratique éthique. Un enseignant exerce une influence sur les élèves pour leur bien. Il place les intérêts de l'élève au centre des missions scolaires. En fait, il travaille pour les amener à plus de liberté et d'autonomie, et, pourquoi pas, pour les amener à se considérer comme les créateurs et les auteurs de leurs productions scolaires. À cet égard, la formation des futurs enseignants doit être exemplaire, car ils sont des modèles d'honnêteté intellectuelle pour les élèves.

Conclusion

Notre recherche montre que les pratiques du plagiat ne constituent pas encore une question centrale pour les futurs enseignants. Ils reconnaissent le problème, mais ne savent pas comment le traiter. C'est pourquoi il est devenu si important d'enseigner les compétences informationnelles, en littératie et en méthodologie de la recherche dès le primaire, dans une perspective de prévention du plagiat. En plus de permettre d'apprendre à réaliser un travail de recherche selon les règles de l'art, ces compétences amènent les étudiants à développer un esprit critique à l'égard de leurs propres idées et de celles d'autrui. De surcroît, les élèves seront amenés à travailler avec une approche dans laquelle ils sont créateurs et auteurs de leurs productions scolaires. Cet enjeu éducatif est crucial, car il donne l'occasion à chaque élève de se percevoir comme sujet et propriétaire de ses idées, de ses opinions et de sa vision du monde. Devenir « sujet de soi » correspond au

sens profond de l'autonomie du jugement qui, selon Kant (1968), fonde le sens des responsabilités.

Cette position permet aux élèves de comprendre, avec leurs yeux d'enfants, le sens de la propriété intellectuelle. Avec la conscience d'être les créateurs et les auteurs de leurs productions, ils peuvent mieux saisir l'idée que les autres sont également des créateurs et des auteurs. Un auteur sera toujours heureux de partager ses productions avec autrui, mais si elles sont reproduites, alors il faudra les citer. Nul ne peut s'approprier le bien d'autrui sans créer une situation d'injustice. Tous les élèves connaissent le sentiment élémentaire d'injustice, pour l'avoir ressenti lorsqu'on leur a pris de force un objet, lorsqu'ils ont reçu une punition qu'ils ne méritaient pas, ou encore lorsqu'ils ont été frustrés par une promesse non tenue. Ils sont aptes à saisir la souffrance causée par l'injustice. Ils possèdent cette empathie affective qui leur permet d'identifier les émotions d'autrui et de les rapporter à leurs propres émotions. Ils sont en mesure d'apprécier la règle d'or selon laquelle on ne fait pas à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse. La question du plagiat peut ainsi être abordée avec les plus jeunes élèves du primaire. En somme, les élèves peuvent comprendre les règles pour éviter de plagier et de se faire plagier. Cet enjeu éthique de justice et de responsabilité suppose une pédagogie qui place l'autonomie de l'élève au centre de la vie scolaire.

Références

- Bergadaà, M., Dell'Ambrogio, P., Falquet, G., McAdam, D., Paraya, D., & Scariati, R. (2008). La relation éthique-plagiat dans la réalisation des travaux personnels par les étudiants (Rapport). Genève, France: Université de Genève/Commission Éthique-Plagiat. Repéré à http://archive-ouverte.unige.ch/unige:6338
- Cahn, E. S. (2018). Ethics in the classroom: A ten-year retrospective. *Journal of Educators Online*, 15(2). Accessible au https://www.thejeo.com/archive/2018_15_2/cahn
- Curtis, G. J. & Popal, R. (2011). An examination of factors related to plagiarism and a five-year follow-up of plagiarism at an Australian university. *International Journal for Educational Integrity*, 7(1), 30–42. Repéré à https://core.ac.uk/download/pdf/11240319.pdf
- David, C. I. (2018). An empirical analysis of differences in plagiarism among world cultures. *Journal of Higher Education Policy and Management*, 40(4), 291–304. doi: 10.1080/1360080X.2018.1479949
- Dias, W. T. & Eisenberg, Z. W. (2015). Vozes diluídas no plágio: a (des)construção autoral entre alunos de licenciaturas. *Pro-Posições*, 26(1), 179–197. https://dx.doi.org/10.1590/0103-7307201507602
- Dias, W. T. (2017). Há espaço para a construção autoral nos trabalhos de pesquisa escolar (Thèse de doctorat, Université pontificale catholique de Rio de Janeiro, Brésil). Repéré à https://www.maxwell.vrac.puc-rio.br/31556/31556.PDF
- Guibert, P. & Michaut, C. (2009). Les facteurs individuels et contextuels de la fraude aux examens universitaires. *Revue française de pédagogie*, (169), 43–52. doi: 10.4000/rfp.1404
- Guibert, P. & Michaut, C. (2011). Le plagiat étudiant. Éducation et sociétés, 28(2), 149–163. doi: 10.3917/es.028.0149
- Handa, N. & Power, C. (2005). Land and discover! A case study investigating the cultural context of plagiarism. *Journal of University Teaching & Learning practice*, 2(3). Accessible au https://ro.uow.edu.au/jutlp/vol2/iss3/8
- Jeffrey, D. (2013). L'éthique dans l'évaluation scolaire. Québec, QC: PUL.

- Jeffrey, D. (2016a). Quelle éthique pour des enseignants reconnus comme professionnels ? *Les Dossiers du GRÉÉ*, *3*(2), 136–152. Repéré à https://gree.uqam.ca/upload/files/LDG serie 3 no 2 final.pdf
- Jeffrey, D. (2016b). Pédagogie de la pensée critique et émancipation du sujet. Dans A. Robichaud, M. Tardif, & A. Morales Perlaza (dir.), *Sciences sociales et théories critiques dans la formation des enseignants* (p. 171–192). Québec, QC: PUL.
- Kant, E. (1968). La raison pratique. Paris, France: PUF.
- Krokoscz, M. & Putvinskis, R. (2013, 12–13 juin). *Analysis of the perceptions of undergraduate students in Business Administration on the occurrence of academic plagiarism in Brazil*. Affiche présentée à la conférence internationale Plagiarism Across Europe and Beyond, Brno, Czech Republic. Repéré à https://plagiarism.pefka.mendelu.cz/files/proceedings.pdf
- Krokoscz, M. (2011). Abordagem do plágio nas três melhores universidades de cada um dos cinco continentes e do Brasil. *Revista Brasileira de Educação*, *16*(48), 745–768. https://dx.doi.org/10.1590/S1413-24782011000300011
- Lafontaine, L. & Pharand, J. (2015). Littératie : vers une maîtrise des compétences dans divers environnements. Montréal, QC: PUQ.
- Livingstone, S. (2011). Internet literacy: a negociação dos jovens com as novas oportunidades on-line. *MATRIZes*, *4*(2), 11–42. Repéré à http://www.redalyc.org/articulo.oa?id=143018637002
- Maurel-Indart, H. (s.d.). Plagiat. Dans *Encyclopedia Universalis en ligne*. Repéré à http://www.universalis.fr/encyclopedie/plagiat/
- Mottet, M., Morin, É., & Gagné, J.-C. (2013). Faire une recherche d'information : des habiletés essentielles à développer. *Formation et profession*, 21(1), 68–70. doi: 10.18162/fp.2013.a15
- Park, C. (2003). In other (people's) words: Plagiarism by university students literature and lessons. *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 28(5), 471–488. doi: 10.1080/0260293032000120352

- Peters, M. (2015). Enseigner les stratégies de créacollage numérique pour éviter le plagiat au secondaire. *Revue canadienne de l'éducation*, *38*(3). Repéré à http://journals.sfu.ca/cje/index.php/cje-rce/article/view/1878/1777
- Power, L. G. (2009). University students' perceptions of plagiarism. *The Journal of Higher Education*, 80(6), 643–662. https://doi.org/10.1080/00221546.2009.11779 038
- Scanlon, P. M. (2003). Student online plagiarism: How do we respond? *College Teaching*, 51(4), 161–165. Repéré à https://www.jstor.org/stable/27559159
- Simonnot, B. (2014). Le plagiat universitaire, seulement une question d'éthique? Questions de communication [en ligne], (26). Repéré à http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9304
- Strom, P. S. & Strom, R. D. (2007). Cheating in middle school and high school. *The Educational Forum*, 71(2), 104–116. doi: 10.1080/00131720708984924
- Tardif, M. (2012). Les enseignants au Canada : une vaste profession sous pression. *Formation et profession*, 20(1), 1–8. http://dx.doi.org/10.18162/fp.2012.172
- Torres-Diaz, J. C., Duart, J. M., & Hinojosa-Becerra, M. (2018). Plagiarism, Internet and academic success at university. *Journal of New Approaches in Educational Research*, 7(2), 98–104. doi: 10.7821/naer.2018.7.324
- Vasconcelos, S. M. R. (2007). O plágio na comunidade científica: questões culturais e linguísticas. *Ciência e cultura*, 59(3), 4–5. Repéré à http://cienciaecultura.bvs.br/scielo.php?script=sci arttext&pid=S0009-67252007000300002
- Vasconcelos, S., Leta, J., Costa, L., Pinto, A., & Sorenson, M. M. (2009). Discussing plagiarism in Latin American science: Brazilian researchers begin to address an ethical issue. *EMBOS Reports*, 10(7), 677–682. https://doi.org/10.1038/embor.2009.134
- Watson, G. R. & Sottile, J. (2010). Cheating in the digital age: Do students cheat more in online courses? *Online Journal of Distance Learning Administration*, *13*(1). Repéré à https://www.learntechlib.org/p/76542/